

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 35

2008

DOI: 10.11588/fr.2008.0.44932

---

#### Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

ALICE PERRIN-MARSOL

ABRAHAM DE WICQUEFORT, DIPLOMATE ÉRUDIT AU  
SERVICE DU DUC AUGUSTE DE WOLFENBÜTTEL  
(1648–1653)

Lorsque, en août 1653, Abraham de Wicquefort quitte – bien malgré lui – le service du duc Auguste le Jeune de Brunswick et Lunebourg, il se trouve dans une situation de plus en plus délicate en France. Nouvelliste talentueux aux multiples clients, diplomate efficace, il manifeste un intérêt profond et ostensible pour la vie politique du royaume et fait l'objet d'une surveillance et d'une méfiance de la part de Mazarin avant d'être arrêté puis expulsé de France en 1659. Cette personnalité hors du commun se trouve de fait à la charnière entre plusieurs espaces et activités. Représentant officiel de l'Électeur de Brandebourg à Paris il est donc familier du fonctionnement politique du Saint-Empire; agent libraire du duc de Brunswick et Lunebourg il connaît le milieu de l'édition européen et surtout français; originaire de La Haye, c'est un Hollandais membre d'une famille marchande aux connexions fructueuses dans toute l'Europe<sup>1</sup>; écrivain et savant, il sait fréquenter les esprits éclairés de son temps<sup>2</sup>. Il fournit en outre des nouvelles à la main à une foule de correspondants différents et diffuse des informations qu'il obtient souvent de première main par sa parentèle. Ces multiples facettes et fonctions attirent l'attention sur ce personnage et sur l'entregent qu'il pouvait développer au service des princes.

- 1 Sur la famille d'Abraham de Wicquefort, la construction de son réseau et ses connexions européennes voir: Pierre-François BURGER, *Res angusta domi*, les Wicquefort et leurs métiers bien délicats entre Paris, Amsterdam et Parme, dans: *Francia* 27/2 (2000), p. 25–58.
- 2 Des liens unissent Abraham de Wicquefort aux érudits libertins du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment aux frères Dupuy. Il participe ponctuellement à leur cénacle et est connu de certains d'entre eux. Guy Patin le mentionne ainsi à deux reprises dans sa correspondance. Cf. J.-H. REVELLE (éd.), *Lettres de Gui Patin*, Paris 1846. La première fois à propos de ses connaissances éditoriales: dans une lettre à Charles Spon datée de Paris le 11 mai 1655 il affirme en effet *M. de Wicquefort, résident du marquis de Brandebourg à Paris, m'a dit que depuis peu en Hollande, et ipse Hollandus, on avoit imprimé un livre, de Tribus nebulonibus, qui étoient entendus 1° Thomas Anicello, qui fit révolter Naples il n'y pas longtemps contre le roi d'Espagne; 2° Olivier Cromwell, le tyran d'Angleterre; 3° Jul. Maz. Card. et summus rerum gallicorum administrator; mais que le magistrat a fait saisir toute l'impression, afin que le livre ne se vendît point* (tome II, p. 176. Lettre CCLXX). La deuxième fois, dans un écrit à Belin daté de Paris le 7 mai 1660, il relate l'expulsion de Wicquefort: *Le cardinal Mazarin fit chasser d'ici l'an passé un certain Hollandois nommé M. de Wicquefort, qui étoit ici résident pour l'électeur de Brandebourg; il est en Hollande, où il fait imprimer quatre de ces livres de diverses choses qui appartiennent à notre histoire: cela fera du bruit* (tome I, p. 249–250. Lettre CXLVII).

Engagé sur recommandation de l'Électeur de Brandebourg par le duc Auguste le Jeune de Brunswick et Lunebourg (1579–1666) pour être son correspondant à Paris, lui fournir «nouvelles à la main» et livres, son rôle se révèle crucial pour l'enrichissement de la bibliothèque de Wolfenbüttel<sup>3</sup>. Néanmoins il paraît jouer auprès du duc une partition plus complexe. Bien qu'il n'ait jamais été reconnu par lui comme représentant officiel du duché – ce qui n'était pas vraiment dans les moyens d'Auguste le Jeune – son action à son service en possède la dimension, même modestement. Agent libraire, il est aussi agent informateur et agent politique et en oublie les réalités économiques de son maître, ce qui cause sa chute en 1653. En son temps Robert Mandrou a souligné son efficace activité au service de Wolfenbüttel comme il a également montré l'intérêt de ses récits des événements de la Fronde<sup>4</sup>. Il s'agit donc ici de préciser de telles études grâce à un éclairage nouveau dans la lignée des travaux de Marika Keblusek sur les «agents doubles», à la fois fournisseurs de marchandises et de nouvelles, agents politiques et commerciaux en même temps<sup>5</sup>.

Dans cet article, nous tenterons de montrer en quoi Abraham de Wicquefort a d'abord été un agent libraire efficace et zélé au service du duc de Wolfenbüttel et le profit que ce dernier a retiré de son mandat, pour voir ensuite le réseau d'acteurs qu'il a su mobiliser au service de ce prince, avant d'examiner la portée politique de son mandat.

## 1. Un diplomate au service d'un bibliophile

Abraham de Wicquefort est d'abord un Hollandais, lié par sa famille à de nombreux banquiers et financiers des Pays-Bas. Né à Amsterdam le 20 novembre 1606, il fait des études de droit à Leyde jusqu'à obtenir un doctorat<sup>6</sup>. Rédacteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de politique dont «L'Ambassadeur et ses fonctions» publié en 1680–1681 fut longtemps une référence dans le monde diplomatique, il s'active également dans la traduction de plusieurs traités juridiques médiévaux. Il semble avoir quitté la Hol-

3 Nous avons consacré notre thèse de doctorat à l'étude de la construction d'une partie de cette collection, le fonds des ouvrages en langue française. Cf. Alice PERRIN, *Échanges culturels entre le royaume de France et le Saint-Empire. La présence française au sein de la bibliothèque de Wolfenbüttel au temps du duc Auguste (1579–1666)*, Doctorat d'histoire moderne sous la direction de Monsieur le professeur Gérald Chaix, Université François-Rabelais de Tours, novembre 2005, 4 vol., dactyl., 889 p.

4 Robert MANDROU, Abraham de Wicquefort et le duc August (1646–1653): Sur les Relations intellectuelles entre France et Allemagne, un siècle avant les Lumières, dans: *Wolfenbütteler Beiträge* 3 (1978), p. 191–232; et Abraham de WICQUEFORT, *Chronique discontinue de la Fronde 1648–1652*, Choix de textes, introduction et présentation, annotation par Robert MANDROU, Paris 1978.

5 Marika Keblusek anime le projet de recherche de l'université de Leyde, «Double Agents: Cultural and Political Brokerage». Celui-ci examine particulièrement les agents hollandais actifs en Europe et les agents étrangers actifs aux Pays-Bas durant l'Âge d'or (vers 1585–1700). Elle-même, après avoir étudié précisément l'agent d'Auguste à La Haye, Leo van Aitzema (voir Marika KEBLUSEK, *Boeken in de hofstad. Haagse boekcultuur in de Gouden Eeuw*, Hilversum 1997, p. 235–269), a pour ce projet travaillé également sur Wicquefort, Beeck et Gilles van der Hoeck au service du duc Auguste comme de son fils Anton Ulrich.

6 BURGER, *Res angusta domi* (voir n. 1), p. 35.

lande pour Paris dans le courant des années 1630<sup>7</sup>, et devient officiellement le Résident de l'Électeur de Brandebourg en France en 1646. Il réside alors depuis dix ans à Paris »rue Vivien, à quatre portes du palais Mazarin«<sup>8</sup> avec sa femme Marie Bouliou et leurs trois enfants<sup>9</sup>.

Son engagement par le duc de Brunswick et Lunebourg a lieu officiellement en 1648 même si l'on a trace de l'envoi de sa »Gazette« à Wolfenbüttel avant cette date<sup>10</sup>. Auguste le connaît vraisemblablement par le biais de son cousin l'Électeur, et a peut-être cherché – avant de l'engager réellement – à connaître la qualité de ses productions. Le recrutement se fait donc de la manière classique au XVII<sup>e</sup> siècle par le biais de la recommandation<sup>11</sup>, ici celle de Frédéric Guillaume, Électeur de Brandebourg, que l'on retrouve explicitement nommé dans le contrat d'engagement de Wicquefort daté du 2 janvier 1648. Celui-ci, le seul engagement officiel qui soit conservé pour un agent ducal, évoque son salaire – 200 Reichsthaler – ainsi que les missions confiées au diplomate:

*Auguste par la grace de Dieu Duc de Brunsvic et Lüneburg sçavoir faisons à tous, et confessons pour Nous et nos hoirs, qu'ayant considéré les bonnes qualitez de nostre cher et bien aimé le Sieur Wicquefort Conseillier au Conseil d'Etat de nostre treshonoré Cousin Monsieur l'Electeur de Brandenbourg, et son Resident près le Roÿ Treschrestien; et esperans qu'ils les emploÿeroit à nostre bien et advantage nous l'avons reçu en nostre service; le recevons ainsi, et à telles conditions par ces presentes qu'il correspondra avec Nous, en toute diligence, nous advertissant toutes les sepmaines et quant l'occasion s'y presentera tout ce que nous et les nostres est necessaire et utile à sçavoir, mesme pourchassera par tout et en toute maniere à luÿ possible nostre profit et celui des nostres, destournera au contraire tout qu'il peut, ce qui nous pourroit estre dommageable.[...]*<sup>12</sup>

Cette lettre d'engagement donne des éléments plus ou moins précis sur les attributions de Wicquefort au service du duc. Le plus important consiste en la correspondance hebdomadaire qu'il doit faire parvenir à Wolfenbüttel: cela inclut à la fois une

7 À la fin de l'année 1636. Ibid., p. 35.

8 Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel (HAB): 102.2 Novi, fol. 25–26. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 11 août 1648.

9 Cf. BURGER, *Res angusta domi* (voir n. 1), p. 35.

10 Les archives de Wolfenbüttel conservent un exemplaire de la »Gazette« de Wicquefort datant de juillet 1645 et plusieurs de la fin de l'année 1647. La totalité des »Gazettes« reçues par le duc Auguste sont conservées sous la référence: Niedersächsisches Landesarchiv-Staatsarchiv Wolfenbüttel (NdsStAWf) 1 Alt 6, Nr. 98–103.

11 La pratique de la recommandation s'inscrit dans le cadre du clientélisme largement répandu à l'époque moderne. Voir sur ce point Jeremy BOISSEVAIN, *Friends of Friends. Networks, Manipulators and Coalitions*, Oxford 1974; Yves DURAND (dir.), *Hommage à Roland Mousnier. Clientèles et fidélités en Europe à l'Époque moderne*, Paris 1981; Charles GIRY-DELOISON, Roger METTAM (éd.), *Patronages et clientélismes 1550–1750* (France, Angleterre, Espagne, Italie), Villeneuve d'Ascq, Londres 1995; Sharon KETTERING, *Patrons, Brokers and Clients in Seventeenth-Century France*, Oxford 1986.

12 HAB: 102.2 Novi, fol. 1–2. Lettre officielle du duc Auguste à Wicquefort l'installant dans son état d'agent, datée du 2 janvier 1648.

correspondance personnelle et les ›nouvelles à la main‹. La »Gazette« très documentée et bien écrite de Wicquefort a vraisemblablement su séduire le duc de Brunswick et Lunebourg. Les autres missions paraissent plus floues: elles sont définies par des formules vagues (*pourchassera par tout et en toute manière à lui possible nostre profit et celui des nostres*) et regroupent potentiellement de nombreux éléments. Si le terme »pourchasser« évoque plutôt des marchandises, celui de »profit« fait également référence aux intérêts de la Maison de Brunswick sur le plan politique, économique ou encore celui de la réputation. Ce dernier aspect est confirmé par la suite de la lettre dans laquelle l'agent est défini comme celui qui défendra les intérêts ducaux contre ennemis et dommages (*destournera au contraire tout qu'il peut, ce qui nous pourroit estre dommageable*). Apparemment Wicquefort possède donc de larges attributions mais l'usage montre rapidement qu'elles concernent avant tout deux domaines majeurs. Dès le début de sa correspondance régulière avec le duc, les nouvelles politiques et culturelles venues de France et surtout les livres constituent la majorité des propos du serviteur ducal. Le 27 janvier 1648, alors que le résident du Brandebourg se trouve à La Haye, il annonce déjà à son nouveau maître l'envoi de plusieurs *avis que j'ai reçu de Paris*<sup>13</sup>. Les missives suivantes font état du bon accueil que le duc Auguste a fait aux *relations* de Wicquefort<sup>14</sup> et surtout du zèle dont ce dernier s'acquitte déjà: il lui envoie ainsi régulièrement des listes de livres imprimés disponibles sur le marché parisien.

Wicquefort semble donc bien connaître les goûts et la personnalité de son maître. La réputation de celui-ci comme savant et bibliophile s'est diffusée dans l'Empire et plus largement en Europe. Auguste le Jeune de Brunswick et Lunebourg représente en effet une personnalité hors du commun parmi l'ensemble des princes germaniques. Fils cadet du duc Henri de Dannenberg, il reçoit une formation poussée par des précepteurs et surtout aux universités de Rostock et de Tübingen, apparaissant comme un représentant du *Späthumanismus* allemand. Après ses études, il entreprend un »Grand Tour« en Italie qui dure près de deux ans (1598–1600), et repart quelques années plus tard dans le Nord de l'Europe, visitant les Provinces-Unis, l'Angleterre et la France (1603–1604) avant de s'installer en 1604 dans un petit apanage au Nord du Dannenberg, à Hitzacker<sup>15</sup>. Dans cette petite ville baignée par l'Elbe il fonde sa bibliothèque à partir des ouvrages acquis lors de ses études et de ses voyages et l'enrichit rapidement. En 1611/1612 il commence la rédaction du premier catalogue de cette collection qui comprend, en 1625, environ 4000 titres réunis en 2100 volumes<sup>16</sup>. En 1625, le duc – qui assume le rôle de bibliothécaire de sa collection – entame

13 HAB: 102.2 Novi, fol. 12. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 27 janvier 1648, datée de La Haye.

14 HAB: 102.2 Novi, fol. 15–16. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 12 juin 1648.

15 Aucune biographie du duc Auguste n'existe à ce jour. La majorité des renseignements disponibles sur cette personnalité et son parcours est rassemblée dans le catalogue qui lui a été consacré en 1979 à Wolfenbüttel: Paul RAABE (dir.), *Sammler, Fürst und Gelehrter. Herzog August zu Braunschweig und Lüneburg 1579–1666. Ausstellung der Herzog-August-Bibliothek vom 26. Mai bis 31. Oktober 1979 in Wolfenbüttel, Braunschweig 1979*.

16 Ce catalogue, également appelé »Index generalis« est conservé dans les archives de la bibliothèque. Cf. HAB: BA I, 320. Il a été étudié par Maria VON KATTE, *Die »Bibliotheca Selenica« von 1586 bis 1612. Die Anfänge der Bibliothek des Herzogs August zu Braunschweig und Lüneburg*, in: *Wolfenbütteler Beiträge* 3 (1978), p. 135–154.

la rédaction d'un nouveau catalogue, plus performant sur le plan bibliothéconomique: le »Bücherradkatalog«<sup>17</sup>, du nom de la roue de livres sur laquelle il était placé. Pendant trente ans, Auguste développe, depuis son lieu de résidence à l'écart des circuits commerciaux européens, une collection exceptionnelle qu'il enrichit en permanence. En 1635, après de longues tractations, le duc est reconnu comme héritier du duché de Brunswick et Lunebourg, dont le dernier représentant vient de mourir sans descendant. Il quitte alors Hitzacker pour Brunswick d'où il se lance dans la reconquête du duché occupé par les troupes impériales. En 1642 avec les autres ducs de la Maison de Brunswick, il signe avec l'empereur le traité de Goslar qui met un terme à la guerre dans le duché. Il faut encore quelques mois avant que les troupes impériales quittent Wolfenbüttel, et que le duc puisse en septembre 1643 faire une entrée solennelle dans sa résidence avec sa famille. La bibliothèque l'a suivie dans ses pérégrinations et arrive finalement en 1644 dans la résidence où elle est installée dans la *Marstall*. Duc régnant sur un territoire ruiné mais pacifié, Auguste peut, depuis Wolfenbüttel, relancer l'enrichissement de sa collection et profiter de nouveaux moyens à sa disposition, comme d'une position plus centrale dans l'Empire. Sa bibliothèque, nommée d'après son prénom *Bibliotheca Augusta*, est le résultat d'une construction érudite. Collectionneur passionné et bibliophile, Auguste n'en est pas moins d'abord un prince savant féru de théologie luthérienne<sup>18</sup>, ayant rédigé plusieurs ouvrages<sup>19</sup> et membre d'une société érudite allemande, la *Fruchtbringende Gesellschaft* à partir de 1634 sous le pseudonyme *der Befreynde*<sup>20</sup>. Ses intérêts sont multiples et dans la constitution de sa bibliothèque il ne néglige aucun aspect du savoir – comme le montrent les vingt catégories qui la composent<sup>21</sup> – comme aucune langue. Il possède dès 1613 un premier serviteur à Augsburg, Philipp Hainhofer, qui lui fournit de nombreux livres venus surtout du sud du Saint-Empire mais également d'Italie où il est en relation avec des libraires et des jésuites, et à plusieurs reprises également de France, par le biais de marchands et libraires lyonnais appartenant à son réseau savant

17 Ce catalogue, qui constitue jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle le principal catalogue de la bibliothèque, présente en effet plusieurs caractéristiques: il classe les ouvrages selon trente catégories, leur accorde une cote permettant de les retrouver sur les rayonnages et utilise un système de cotation permettant un enrichissement illimité de la collection. Voir sur l'originalité de ce catalogue: Maria VON KATTE, Herzog August und die Kataloge seiner Bibliothek, in: Wolfenbütteler Beiträge 1 (1972), p. 168–199.

18 Il possède toutes les œuvres de Luther et se montre constamment à l'affût d'éditions qu'il ne possède pas des ouvrages du réformateur.

19 Il est l'auteur d'un traité d'échec (*Das Schach- oder Königspiel*) en 1616, d'un ouvrage de cryptomancie (*Cryptomenytices et Cryptographiae libri IX*) en 1624, et enfin en 1645 d'une traduction du Nouveau Testament en allemand (son *Evangelische Kirchenharmonie*) qu'il impose malgré les nombreuses erreurs qu'elle contient et de multiples résistances, aux églises du duché.

20 Sur cette société savante particulièrement importante dans l'espace germanique, voir notamment Klaus CONERMANN, Andreas HERZ, Helwig SCHMIDT-GLINTZER, *Die Fruchtbringende Gesellschaft. Gesellschaftsgedanke und Akademiebewegung*, in: D. DÖRING, K. NOWAK (dir.), *Gelehrte Gesellschaften im mitteldeutschen Raum (1650–1820)*, Stuttgart, Leipzig 2000, p. 19–38.

21 Ces vingt catégories sont relativement classiques. Les voici, dans l'ordre de classement qu'Auguste leur a assigné sur la première page de son »Bücherradkatalog«: 1. *Theologica*, 2. *Juridica*, 3. *Historica*, 4. *Bellica*, 5. *Politica*, 6. *Economica*, 7. *Ethica*, 8. *Medica*, 9. *Geographica*, 10. *Astronomica*, 11. *Musica*, 12. *Physica*, 13. *Geometrica*, 14. *Arithmetica*, 15. *Poetica*, 16. *Logica*, 17. *Rhetoretica*, 18. *Grammatica*, 19. *Quodlibetica*, 20. *Manuscripta*. Cf. HAB: BA I, 322, vol. 1.

et commerçant. D'autres suivent, comme Matthias Bernegger professeur à Strasbourg en 1636, le juriste hollandais Leo van Aitzema à La Haye à partir de 1643 ou encore les deux «facteurs», Georg Forstenheuser à Nuremberg dès 1612, Hans Weber à Hambourg à partir de 1648 pour ne citer que quelques exemples<sup>22</sup>. C'est donc un prince lettré au service duquel rentre Wicquefort, qui semble bien connaître les qualités d'érudition de son nouveau maître et sa curiosité dans de nombreux domaines.

Cette connaissance s'exprime de manière précoce. Il prend ainsi pour acquis l'intérêt du duc Auguste pour le royaume de France et son fonctionnement, ce qui le pousse à lui proposer la copie de manuscrits inédits. Dans une lettre datée du 12 juin 1648, il évoque ainsi les premiers manuscrits à sa disposition:

*1) Traittés de la France avec les maisons d'Espagne, de Bourgogne et d'Austriche depuis 1200; 2) Traittés avec les rois d'Angleterre, Empereurs de Constantino-ple, Princes et Républiques d'Allemagne et d'Italie, Savoye, Pays-Bas, villes impériales...; 3) Plusieurs négociations en Allemagne, Italie, Angleterre, Rome, Suisse etc.*<sup>23</sup>.

Ceux-ci concernent essentiellement les rapports de la France avec ses voisins, les traités qu'ils ont conclus, les ambassades extraordinaires et leur déroulement. Ils sont agréés par le duc Auguste et finalement envoyés à Wolfenbüttel à la mi-juillet 1648<sup>24</sup>. De manière plus large Wicquefort propose à son maître des documents ayant pour sujet l'administration du royaume et son organisation. Il fait rapidement de la copie et de l'envoi de ses manuscrits le principal défi de son activité au service du duc, affirmant le 5 novembre 1650 qu'il se fait fort de faire de la bibliothèque ducale *la plus belle bibliothèque de manuscrits qui soit en toute l'Europe*<sup>25</sup> et promettant la copie d'au moins deux cent manuscrits pour celle-ci<sup>26</sup>. Ce projet apparaît précocement dans la correspondance qu'il envoie toutes les semaines au duc Auguste: dès le 12 juin 1648, on l'a vu. Wicquefort mûrissait vraisemblablement ce projet depuis plusieurs mois sans avoir véritablement l'occasion d'effectuer des copies ni bénéficier d'un commanditaire. Contrairement à ce que l'on pense habituellement, Wicquefort entame la mise en œuvre de ce projet alors que la cour est toujours dans la capitale, et grâce vraisemblablement à ses contacts qui lui permettent d'emprunter des manuscrits originaux dans diverses bibliothèques parisiennes. Dès le 6 novembre 1648 il dit employer dix copistes qu'il éprouve déjà des difficultés à payer, et se plaint déjà de la versatilité des paiements et des ordres du duc. [...] *de peur que les copistes ne prennent employ ailleurs, je suis obligé de leur bailler incessamment de la besogne jusques a ce que V. A. me donne des ordres contraires a ceux que j'ay d'elle*<sup>27</sup> affirme-t-il, souli-

22 Sur le réseau des agents du duc Auguste, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse (voir n. 3), ainsi qu'à l'article suivant: Alice PERRIN, Netzwerk- und Sammelpolitik Herzog Augusts d. J. Der Aufbau des französischen Bestandes der Bibliotheca Augusta, in: Wolfenbütteler Barock-Nachrichten 31/2 (2004), p. 181–202.

23 HAB: 102.2 Novi, fol. 15–16. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 12 juin 1648.

24 HAB: 102.2 Novi, fol. 23. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 17 juillet 1648.

25 HAB: 102.2 Novi, fol. 84–85. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 5 novembre 1650.

26 HAB: 102.2 Novi, fol. 17–18. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 26 juin 1648.

27 HAB: 102.2 Novi, fol. 39–40. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 6 novembre 1648.

gnant d'une part la rareté du personnel à sa disposition – tendance que l'on retrouve partout dans sa correspondance – et d'autre part le manque de réactivité du duc face à ses propositions, comme le peu de fiabilité de ses décisions. Il affirme néanmoins en 1650 avoir *plus de commodité d'avoir les originaux en l'absence de la Cour* (partie de Paris une première fois le 5 janvier 1649 pour y revenir le 18 août de la même année, puis absente régulièrement de 1650 à 1652) se justifiant alors d'employer quinze copistes sur les manuscrits du duc<sup>28</sup>. Avec le départ d'une partie de la cour de Paris, l'opportunité de faire effectuer de très nombreuses copies semble en effet grisante, et l'agent s'engouffre massivement dans cette brèche cherchant régulièrement à convaincre son maître de lui faciliter la tâche en acquittant ponctuellement ses factures voire en lui faisant des avances financières pour pallier la lenteur des paiements et des communications. Il rajoute ainsi à une lettre de 1649: *Plus V. A. me fera d'avance plus j'emploieray de copistes*<sup>29</sup>, plus les manuscrits seront nombreux et la bibliothèque rapidement pourvue ... sous-entend-il alors.

Quelles sont les bibliothèques que Wicquefort a utilisées? Il donne lui-même la réponse dans une lettre au duc de novembre 1650 – où il affirme alors employer vingt copistes – et évoque les *bibliothèques des du Puy (600 manuscrits)* dont il envoie le catalogue dans le caisse 14, celles *du Chancelier [Séguier], du premier Président [du Parlement de Paris: Matthieu Molé], du Comte de Brienne, du Président de Memes, de du Harlay, de Bordier, greffier du Conseil*<sup>30</sup>. Il s'agit donc fréquemment de collections de parlementaires très bien fournies en ouvrages juridiques et particulièrement riches en manuscrits<sup>31</sup>. Celle du chancelier Séguier rassemble ainsi environ 20 000 imprimés au début des années 1650<sup>32</sup>. Plus modestement Antoine de Brienne, seigneur de la Ville-aux-Clercs avait légué, avant sa mort en 1638, 340 volumes de manuscrits à la bibliothèque de la Ville de Paris<sup>33</sup>. Plus loin dans la correspondance, Wicquefort évoque également la collection de Guénégaud et surtout la Bibliothèque royale<sup>34</sup>. Enfin, il dit se servir pour la copie des »Chroniques«, de l'original prêté par le Comte de Béthune *qui est celluy qui a le plus de manuscrits et sur tout des originaux*<sup>35</sup>. Le diplomate a donc accès à de très nombreuses collections, même si une grande partie des manuscrits qu'il fait finalement parvenir à son maître provient essentiellement du trésor des chartes, c'est-à-dire de la collection royale.

Wicquefort connaît également la passion ducale pour les ouvrages anciens comme modernes et lui envoie donc régulièrement des listes de titres issus des catalogues de libraires et des ouvrages anciens ou d'occasion qu'il a su dénicher chez des »antiquaires«, et ce dès les débuts de son mandat. Il utilise donc les »Catalogue[s] des livres imprimés en France«<sup>36</sup> publiés à partir de 1646, ainsi que des compilations person-

28 HAB: 102.2 Novi, fol. 78–79. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 27 août 1650.

29 HAB: 102.2 Novi, fol. 53–54. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 2 avril 1649.

30 HAB: 102.2 Novi, fol. 84–85. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 5 novembre 1650.

31 Dont la majorité a fini dans le fonds de la Bibliothèque royale.

32 Cf. Yannick NEXON, *La Bibliothèque du chancelier Séguier*, dans: Claude JOLLY (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, Tome 2: Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530–1789*, Paris 1988, p. 146–155.

33 Cf. *Biographie universelle*, tome 25, p. 56.

34 HAB: 102.2 Novi, fol. 115–116. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 22 avril 1651.

35 HAB: 102.2 Novi, fol. 122–123. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 13 mai 1651.

36 Vraisemblablement une référence à la »Bibliographia gallica« établie par Louis Jacob à partir de



nelles issues de ses pérégrinations dans le milieu éditorial et libraire parisien pour proposer un large choix de titres au duc et l'assurer de la rigueur de son travail<sup>37</sup>. Il cherche à saisir toutes les opportunités à sa disposition pour enrichir la collection ducal, de manière plus ou moins velléitaire. Informant en 1650 de la vente aux enchères de la bibliothèque du receveur général des finances de la généralité de Paris, Monsieur Kerner, il évoque les très beaux volumes qu'elle contient sans les acheter de peur de fournir au duc des ouvrages en double, *n'os[ant] pas y mettre [son] argent sans ordre*<sup>38</sup>. De la même manière, lors de la vente aux enchères de la bibliothèque du cardinal Mazarin pendant la Fronde en 1652 il émet le regret de ne pas posséder le catalogue de la bibliothèque ducal afin de pouvoir acquérir pour lui quelques livres, précisant: *[il reste] 5 grandes chambres pleines, dont l'une est de jurisconsultes, l'autre de medecins, et les trois autres de théologiens*<sup>39</sup>.

Le résident du Brandebourg cherche également à diffuser la réputation de son maître et de la bibliothèque qu'il a fondée et qu'il enrichit sans cesse depuis 1604. L'agent libraire du duc Auguste rentre ainsi en contact bref avec le carme Louis Jacob alors en train de rédiger une «Histoire des bibliothèques», en fait son «Traité des plus belles bibliothèques d'Europe» paru en 1644 pour la première fois et qu'il est alors en train d'augmenter en vue d'une réédition. En novembre 1651 on note une première mention de ce personnage dont Wicquefort joint à la caisse 8 un ouvrage dont il fait cadeau au duc: un petit livre sur les hommes illustres de son diocèse<sup>40</sup>. Plus tard, l'agent encourage son maître à gratifier ce personnage d'une médaille<sup>41</sup>, manière de lui donner à réfléchir sur la place que peut occuper Wolfenbüttel au sein des bibliothèques allemandes. Le père Jacob n'a – de fait – pas voyagé jusque dans l'Empire et s'il évoque plusieurs collections dignes de l'intérêt du voyageur et du curieux ne mentionne pas Wolfenbüttel dans son édition de 1644. Il serait intéressant de questionner les incidences de l'intervention de l'agent ducal: la *Bibliotheca Augusta* figure-t-elle finalement dans la réédition du «Traité» de ce religieux érudit? Il semble qu'elle n'ait finalement pas paru, en tous cas nous n'avons pu en trouver la trace. Néanmoins Wicquefort suscite l'intérêt et les interrogations des érudits parisiens pour la fondation bibliothécaire de son maître, et enrichit le cercle de ceux qui en connaissent et – malgré tout – en louent l'existence. En témoigne également cette lettre datée du 3 juillet 1648 dans laquelle il s'adresse ainsi au duc: *Je me suis rendu en l'Assemblée qui se fait icy toutes les sepmaines chez Monsieur le Chancelier pour la perfection de la langue françoise [...]*<sup>42</sup>. Il rajoute qu'il y a parlé de son maître, de son goût pour les

1643 et jusqu'en 1653. D'après Henri-Jean Martin, Louis Jacob donna tous les ans ou tous les deux ans entre 1643 et 1653 une «Bibliographia parisiانا» et une «Bibliographia gallicana»: listes fragmentaires en ce qui concerne la province, mais plus complètes pour Paris. Cf. Henri-Jean MARTIN, *Livres, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598–1701)*, Genève 1969, p. 77–78.

37 Dans sa lettre au duc du 31 juillet 1648, Wicquefort rappelle à son maître qu'il lui a envoyé un premier catalogue des livres imprimés en France en 1646 six semaines auparavant, apparemment étonné de ne pas avoir de commande de sa part. Il l'informe qu'il travaille sur la compilation des titres imprimés dans le royaume en 1644–1645. Cf. HAB: 102.2 Novi, fol. 24.

38 HAB: 102.2 Novi, fol. 86–87. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 12 novembre 1650.

39 HAB: 102.2 Novi, fol. 158. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 27 janvier 1652.

40 HAB: 102.2 Novi, fol. 149. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 4 novembre 1651.

41 HAB: 102.2 Novi, fol. 155–156. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 30 décembre 1651.

42 HAB: 102.2 Novi, fol. 21–22. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 3 juillet 1648. *Monsieur le Chancelier* fait ici référence au chancelier Séguier.

gens de lettres et de sa *belle bibliothèque*<sup>43</sup>. L'*Assemblée* à laquelle Wicquefort fait référence se trouve être la toute jeune Académie française créée par Richelieu en 1635 qui se réunit dans les premiers temps toutes les semaines dans la bibliothèque du Chancelier Pierre Séguier<sup>44</sup>. Le fait qu'il soit autorisé à assister aux réunions de ce cénacle témoigne de son introduction dans le milieu érudit parisien dont il est au moins connu en tant que diplomate mais également pour ses travaux savants. C'est dans cette institution qu'il évoque le duc Auguste, diffusant la gloire de sa Maison et de sa fondation bibliothécaire et «recrutant» pour lui de nouveaux contacts littéraires. Wicquefort rencontre ainsi à cette occasion l'historiographe de la cour François Mézeray, auteur d'une «Histoire de France» en plusieurs volumes dont il propose au duc les deux premiers alors qu'il est en train de rédiger le troisième. Se dessine alors un échange de bons procédés entre les deux hommes, Wicquefort insistant quelques mois plus tard pour que son maître accorde une pension à Mézeray qui vient d'être privé de la sienne du fait de la disgrâce du chancelier Séguier au début de la Fronde: 100 Reichsthaler sont finalement attribués à l'historiographe en 1650<sup>45</sup>. Celui-ci propose en remerciement de dédicacer au duc Auguste le troisième tome de son «Histoire», comme le rapporte Wicquefort en juin 1651:

*Le livre sera achevé d'imprimer dans huit ou dix jours, de sorte qu'il pourra estre mis dans la caisse N.5, ou peutestre N.4. Le livre est en tres grand estime et je en croy que V. A. ne trouvera pas mauvais qu'on luy consacre un ouvrage qui se peut promettre l'immortalité, et au plus illustre Theatre du monde*<sup>46</sup>.

Dans sa dédicace Mézeray – qui n'a jamais rencontré le duc de Brunswick et Lünebourg – évoque de manière générale les vertus du prince, ses victoires militaires et surtout le fait qu'il ait rétabli la paix dans ses États. La place qu'il accorde à sa bibliothèque n'apparaît qu'à la fin de son texte:

*Pour moy qui ay entrepris d'escire une si belle Histoire, & qui avec beaucoup de sueurs & de veilles ay suivy comme pas à pas ce genereux Vainqueur, je croyay avoir obtenu une assez digne recompense de mon travail, si ce Volume a l'honneur de trouver place dans cette magnifique et royale Bibliotheqe, où Vostre Altesse l'a desja donné à ses deux aînez, & s'il est assez heureux de luy pouvoir rendre l'hommage que luy doivent tous ceux qui font profession d'honorer la Vertu & les belles Lettres*<sup>47</sup>.

43 Ibid.

44 Sur les premiers temps de l'Académie française, voir Marc FUMAROLI, Le cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie française, dans: Richelieu et le monde de l'esprit, Paris 1985, p. 217–235.

45 HAB: 102.2 Novi, fol. 78–79. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 27 août 1650.

46 HAB: 102.2 Novi, fol. 125–126. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 3 juin 1651.

47 On trouve cette dédicace dans l'ouvrage de François MEZERAY, Histoire de France, tome troisième. Première partie du regne du Roy Henry le Grand, contenant ce qui s'est passé jusqu'à la paix de Vervin, Paris 1651, conservé à Wolfenbüttel sous la cote: HAB: 5.7 Hist. 2.

Les efforts de Wicquefort ont donc porté leurs fruits, et une partie du monde des érudits parisiens a connaissance de l'existence comme de la richesse de la bibliothèque ducale. Un autre événement en rend également témoignage.

Ses succès ne s'arrêtent pas là. En l'espace de cinq années il enrichit inlassablement la collection ducale, lui fournissant 296 volumes de manuscrits et plusieurs centaines de titres imprimés et ceci malgré les tracasseries de toutes sortes que lui cause le duc Auguste. Ce dernier ne facilite pas en effet la tâche de son agent, et manifeste un mécontentement précoce à propos du coût de sa politique d'achat. À sa décharge il faut dire que ce prince, à la tête d'un petit territoire complètement ruiné par la guerre de Trente Ans, ne bénéficie pas de crédits inépuisables. Son budget annuel pour la bibliothèque n'est pas connu, et le poste »bibliothèque« n'apparaît pas de manière constante dans les comptes officiels de sa chancellerie. Il semble que l'opportunité ait en effet joué un rôle crucial dans l'enrichissement du fonds, donnant aux sommes déboursées un caractère assez fluctuant. Néanmoins les initiatives d'Abraham de Wicquefort leur ont fait atteindre des sommets! Robert Mandrou avance ainsi le chiffre abyssal de 35.518 livres, soit 13.155 Reichsthalers pour l'achat des seuls manuscrits<sup>48</sup>, ce qui dépasse largement l'évaluation des sommes annuelles dépensées pour les acquisitions à laquelle nous sommes livrés. Le budget global du duché, d'après les comptes de la chancellerie, s'élèverait pour l'année 1647–1648 à environ 54.729 Thaler<sup>49</sup>, les manuscrits en mobiliseraient à eux seuls presque 25%! Dans ce budget la place de la bibliothèque n'apparaît pas toujours spécifiquement. De temps en temps des sommes *auff die fürstliche Bibliothec*<sup>50</sup> émergent mais une rapide confrontation avec la somme annuelle dépensée pour les livres en langue française – que nous avons étudié particulièrement pour la période qui va de la fondation de cette institution par Auguste en 1604 à la mort de ce dernier en 1666 – montre qu'il ne peut s'agir des sommes allouées annuellement pour cette fondation. Ainsi, les sommes trouvées dans les comptes de la chancellerie sont modestes, même si on note une augmentation notable pendant la période du mandat de Wicquefort<sup>51</sup>: 145 thaler pour l'année 1639–1640<sup>52</sup>, 325 thaler pour 1642–1643<sup>53</sup>, 167 pour 1643–1644<sup>54</sup>, 1123 thaler pour 1647–1648<sup>55</sup>, 5110 thaler pour la période 1647–1658<sup>56</sup> à laquelle il faut rajouter 1676 thaler pour l'année 1650–1651<sup>57</sup> et 478 thaler pour l'année 1652–1653<sup>58</sup>, 621 thaler pour l'année 1658–1659<sup>59</sup> et enfin 1185 thaler pour 1665–1666<sup>60</sup>. À titre de

48 Voir MANDROU, Abraham de Wicquefort et le duc August (voir n. 3), p. 214.

49 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 95, fol. 7–8.

50 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 90–100.

51 De manière générale, le budget annuel du duché connaît également une augmentation notable, et ses comptes deviennent régulièrement déséquilibrés, les dépenses étant plus importantes que les recettes.

52 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 91, fol. 28.

53 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 92, fol. 9.

54 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 93, fol. 6–7.

55 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 95, fol. 78.

56 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 96, fol. 40, 79, 141–142, 153, 159, 176.

57 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 97, fol. 12.

58 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 98, fol. 6.

59 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 99, fol. 47.

60 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 100, fol. 58–59.

comparaison la somme dépensée par Wicquefort en 1651, une des années les plus importantes de son mandat, s'élèverait au moins à 3770 thaler d'après les factures restant à notre disposition dans les archives de la bibliothèque<sup>61</sup>. Les deniers utilisés par le duc Auguste pour l'enrichissement de la bibliothèque dépassent donc largement les deniers publics du duché: il semble en effet que le duc ait d'abord utilisé sa fortune personnelle et en partie celle venue de ses épouses – notamment la première d'entre elles Claire Marié de Poméranie épousée en 1604<sup>62</sup> – pour augmenter sa collection. Néanmoins, la constante modestie du budget ducal attire l'attention du chercheur sur la relative étroitesse des moyens dont disposait le duc Auguste, qui possédait des agents partout en Europe et devait acquitter leurs nombreuses factures. Nulle surprise donc qu'il se soit finalement montré réticent au zèle qu'Abraham de Wicquefort déployait, acquérant pour lui un fonds exceptionnel mais aussi très onéreux.

Toutefois les premiers mois, voire les premières années de l'exercice du Hollandais se déroulent bien. Il fournit au duc et à l'Électeur sa »Gazette« hebdomadaire qui devient rapidement une chronique assez précise et fiable des troubles de la Fronde, rend compte dans ses lettres également hebdomadaires<sup>63</sup> des nouveautés littéraires et éditoriales et propose à l'avid collectionneur qu'est Auguste de nombreux titres. Il double ces informations de listes régulières de tous les livres qu'il a rencontrés dans ses recherches auprès des libraires et des vendeurs d'ouvrages de seconde main. Un matériel de premier plan se trouve donc à la disposition de celui qui cherche à reconstituer les achats de livres du duc Auguste pour la période qui suit la fin de la guerre de Trente Ans. En plus de faire copier des manuscrits des bibliothèques parisiennes, l'agent ducal s'intéresse à toutes les formes d'édition disponibles sur le marché. Dès le début de la Fronde on trouve ainsi à la fin de ses factures mention d'achats en nombre des pamphlets qui fleurissent dans la capitale. En avril 1649, il lui annonce ainsi: *J'envoyeray aussy a V. A. environ 800 pieces imprimées contre M. le Cardinal*<sup>64</sup>. L'objet de la vindicte pamphlétaire est ici clairement identifié, afin que le duc n'ait pas de doute, et montre avec quel intérêt le diplomate suivait les péripéties de cette crise politique.

Comment le duc Auguste a-t-il reçu ces nombreuses pièces (plusieurs milliers) arrivées *en feuilles*, caractérisées par leur ancrage dans l'actualité et dans la vie poli-

61 Voir là-dessus la correspondance de Wicquefort ainsi que ses comptes: HAB: 102.2 Novi et 102.4 Novi. On possède toutes les factures des caisses envoyées durant l'année 1651, ce qui n'est pas le cas de toutes les années du mandat de Wicquefort.

62 Veuve du duc de Mecklembourg-Poméranie, la première épouse d'Auguste le Jeune lui apporte une dot importante, qui fait l'objet de la tenue d'un compte spécifique (conservé aux archives sous la cote NdsStArWf 1 Alt 22 Nr. 118). Les sommes des recettes qui y sont signifiées sont en effet relativement élevées avec une moyenne d'environ 5400 thaler par an entre 1608 et 1615.

63 Une grande partie des lettres des agents du duc Auguste, et notamment celles de Wicquefort, ont été conservées (il manque néanmoins quelques pans de cette correspondance, notamment les périodes entre février et juin 1648, novembre 1648 et janvier 1649, le mois de février 1649 ainsi que les périodes février à août 1650, et juin à août 1653): cf. HAB: 102.2 Novi et 102.3 Novi. Par contre, on ne possède que très peu de traces des réponses ducales, ce qui oblige le chercheur à des efforts d'imagination. L'essentiel du contenu de ces lettres manquantes peut cependant être abordé par le biais des missives de Wicquefort qui reprennent en partie celles de son maître.

64 HAB: 102.2 Novi, fol. 39–40. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 2 avril 1649.

tique française? Arrêtons-nous un instant sur la question des effets du zèle de Wicquefort et de sa participation à enrichir la collection ducal en pièces politiques du temps. On ne sait rien de l'accueil qu'il leur a fait sur le plan politique et intellectuel: leur utilisation voire leur lecture par le duc de Wolfenbüttel ou/et son entourage restent un mystère. Sur le plan bibliothécaire par contre, le traitement de ce corpus se révèle relativement cohérent. Comme à son habitude le duc, à la réception des caisses de livres qui lui arrivent de Paris et d'ailleurs, commence par faire inscrire les ouvrages dans son catalogue et donc à leur attribuer une cote, puis les envoie – par ordre de priorité – chez le relieur pour ceux qui parviennent brochés. Il procède de la même manière pour les pièces plus courtes qu'il commence d'abord par compiler afin de constituer des ouvrages factices, qui – une fois que le volume a atteint une taille conséquente – sont inscrits dans le catalogue. Les mazarinades font donc l'objet du traitement promis aux pièces courtes à rassembler dans des volumes factices. De manière générale le duc a toujours cherché à réunir sous la même cote et le même volume des pièces traitant de sujets proches sinon similaires.

Il agit donc ainsi lorsqu'il reçoit ces fameuses »pièces du temps« adressées par Wicquefort qui forment finalement trente volumes différents, huit vraisemblablement constitués du temps du duc (cotes 10.9 à 10.14 Pol., 10.14.2 Pol. et 10.14.4 Pol.), les autres ayant été traités plus tardivement dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup> mais correspondant aux pièces envoyées par Wicquefort. Au nombre de plus de 2000, ces mazarinades constituent, au cœur de l'Allemagne du Nord, un témoignage de l'exceptionnelle activité de l'agent ducal comme de sa grande acuité sur le plan intellectuel et politique. Auguste les reçoit cependant comme n'importe quelle autre production, y apportant soin et réflexion. La relative lenteur avec laquelle ces pièces ont été intégrées dans le fonds de la collection peut s'expliquer par deux raisons: d'abord et surtout l'afflux de matériel bibliothécaire qui se produit à partir de 1648 et surtout dans les années 1650, lié à l'engagement de Wicquefort à Paris – agent permanent dans la capitale de l'édition européenne, là où Auguste n'en possédait pas auparavant – et à l'augmentation des moyens à disposition du duc ayant repris possession de ses territoires et y ayant ramené la paix<sup>66</sup>. Mais il est possible de poser une deuxième hypothèse: celle d'une utilisation – pour la lecture, l'étude et l'information – par le prince et son entourage de ces pièces occasionnelles. On sait en effet qu'Auguste a ainsi tiré parti des lettres qui lui étaient adressées par ses agents en langue étrangère pour l'apprentissage linguistique de ses enfants. Il faisait lui-même procéder à une traduction de ces lettres en allemand par le *Hofmeister* de ses fils aînés, Hieronymus Imhoff, mais demandait à ce que ses enfants en prennent connaissance en français. À la fois initiative pédagogique et tentative d'initiation à la culture et à la politique française, l'expérience porte ses fruits puisque les deux fils cadets du duc Auguste, Anton Ulrich et Ferdinand Albrecht manifestent très tôt un intérêt pour le royaume de France dans ces deux domaines. Il n'est pour autant pas avéré que les mazarinades rassemblées par Wicquefort et envoyées à Wolfenbüttel entre 1648 aient été vérita-

65 Le reste des mazarinades se trouve en effet dans la bibliothèque sous les cotes de la »Mittlere Aufstellung«, HAB: M Gk 2109-Gk 2131.

66 Ce qui lui vaut d'ailleurs le nom de *Friedensfürst* parmi ses sujets.

blement utilisées par les jeunes princes non plus que par leur père ou un quelconque membre de leur entourage. On reste encore aujourd'hui – et malgré nos dernières recherches sur la question des mazarinades<sup>67</sup> – dans une réelle incertitude quant à l'usage fait du fonds de la bibliothèque par le duc Auguste et ses contemporains. La réception de ce fonds spécifiquement acquis par Wicquefort pour son actualité et pour sa forme littéraire reste néanmoins positive: le duc est conscient de leur spécificité et de leur intérêt politique. Le zèle de l'agent n'est – semble-t-il – pas resté sans effet.

## 2. Le «réseau» Wicquefort

L'action de Wicquefort en tant qu'«agent libraire» au service du duc de Brunswick et Lunebourg s'exprime donc à divers niveaux: achat d'ouvrages anciens et récents, copie de manuscrits inédits, envoi de pamphlets et de pièces du temps. Il s'appuie sur un réseau dense et diversifié dans lequel on trouve des représentants de nombreuses corporations liées au livre et à l'imprimerie. Sa correspondance, ses catalogues et factures ne permettent néanmoins d'examiner que la «partie émergée» de ce réseau, les fournisseurs (notamment les libraires proposant les ouvrages neufs comme de seconde main) n'étant qu'épisodiquement mentionnés sur ces actes<sup>68</sup>. À partir des archives à notre disposition le réseau d'Abraham de Wicquefort à Paris apparaît assez diversifié. Ses contacts consistent d'abord en de nombreux marchands banquiers dans le royaume et en Hollande, avec lesquels il fait affaire: on note les noms récurrents de Walter Bosschaert parent de la femme de son frère Joachim<sup>69</sup> à La Haye (?), d'Honoré Bonneau à Paris, de Jacques Martin à Hambourg (?) qui jouent le rôle d'intermédiaires financiers. Le dernier d'entre eux s'occupe également de la liaison entre Wicquefort et le «facteur» du duc Auguste à Hambourg: Hans Weber, et d'informer le duc de l'arrivée des caisses de marchandises dans le port de Hambourg. La chancellerie du duc doit donc d'abord s'acquitter auprès de lui du prix des caisses, afin qu'il puisse ensuite payer les lettres de change de l'agent parisien. Employé régulièrement à partir de 1651 par Wicquefort, leurs relations deviennent rapidement détestables. Le Hollandais accuse ce marchand d'être trop cher: l'assurance qu'il prend sur les caisses s'élèverait en effet à 4,5% de la somme au lieu des 3% habituels<sup>70</sup>, et il prélèverait des intérêts exorbitants sur les comptes non acquittés. Cet ensemble de raisons pousse Wicquefort à chercher à se libérer de ce marchand *qui [le] ruin[e] en interests*<sup>71</sup> et à passer plutôt par les services de Bosschaert et de son associé Amsing dans lesquels il possède une plus grande confiance et qui – surtout – font partie de sa constellation personnelle de contacts. Malgré de multiples tentatives de rupture, Jacques Martin

67 Nous avons établi dans lors de notre dernier séjour à Wolfenbüttel en juillet 2006 un catalogue exhaustif des mazarinades acquises par Wicquefort et présentes dans la bibliothèque du duc Auguste afin d'en étudier plus précisément dans un proche avenir la composition et l'originalité.

68 Contrairement aux catalogues d'autres agents libraires, comme Philipp Hainhofer, dont les listes permettent de remonter la source des principaux fournisseurs de livres du Augsbourgeois.

69 Joachim de Wicquefort a en effet épousé Anne Bosschaert (1601–1649). Cf. BURGER, *Res Augusta domi* (voir n. 1), p. 27.

70 Voir HAB: 102.2 Novi, fol. 114. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 15 avril 1651.

71 Voir HAB: 102.2 Novi, fol. 150. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 18 novembre 1651.

continue à servir d'intermédiaire entre Wolfenbüttel et Paris, et devient même – après la rupture entre Wicquefort et le duc Auguste – le bailleur des instructions ducales au Hollandais, au grand mécontentement de ce dernier! C'est en effet le même Martin qui, dans une lettre à l'agent libraire, l'informe que le duc n'est pas satisfait de lui et qu'il ne doit plus rien lui faire parvenir *sauf convoier les gazettes a 50 Rthl. par an*<sup>72</sup>. Un mois plus tard Wicquefort continue de se plaindre auprès du duc de ne plus recevoir d'ordres de lui que par l'intermédiaire du marchand, signe tangible – mais mal accepté – de sa disgrâce<sup>73</sup>.

À côté de ces banquiers marchands qui tiennent une place importante dans la correspondance de l'agent, d'autres personnages apparaissent qui reflètent l'extension des connaissances de Wicquefort à Paris. Plusieurs érudits comme François Mézeray<sup>74</sup>, les frères Dupuy dont Pierre, *garde de la Bibliothèque du Roy homme illustre et en tres grande reputation de scavoir et de probité*<sup>75</sup>, le carme Louis Jacob<sup>76</sup>, ou encore le théologien David Blondel (1590–1655), que Wicquefort décrit comme son *amy intime*<sup>77</sup> émergent des lettres de l'agent parisien et donnent une petite idée de ses contacts intellectuels dans la capitale. Pour chacun il s'entretient auprès du duc: il lui demande ainsi une pension pour l'historiographe du roi<sup>78</sup>, lui suggère de faire une *gratification de quelque médaille* au garde de la bibliothèque comme au carme historien des bibliothèques<sup>79</sup>, et fait la promotion des écrits de Blondel<sup>80</sup> qu'il décrit sur le point de partir aux Pays-Bas remplacer Vossius à la chaire de théologie d'Amsterdam. Ces quelques noms peuvent apparaître modestes au regard du nombre de lettres envoyées par Wicquefort au duc Auguste et au temps qu'il a déjà passé dans la capitale. De fait, la correspondance avec le duc avait d'abord pour but de l'informer des marchandises à disposition à Paris, des modalités pratiques des envois, ainsi que des nouvelles politiques et littéraires du temps dans le royaume de France. Ce n'est qu'au détour de quelques-unes de ses lettres – et du fait de la grande activité qu'il manifeste pour accomplir son service d'agent auprès du duc Auguste – qu'on parvient à retrouver un certain nombre des partenaires de son réseau marchand, intellectuel et politique. Pour le compléter, l'examen d'autres sources et leur confrontation avec celles à notre disposition dans le cadre de l'étude de l'agent Wicquefort au service d'Auguste de Wolfenbüttel, seraient nécessaires. Manquent également, pour posséder une vue complète sur le «réseau Wicquefort», des informations précises sur les libraires qu'il a fréquentés pour se fournir en livres imprimés, ainsi que sur les personnes qui lui ont permis d'avoir accès aux bibliothèques ouvertes pendant la Fronde

72 Voir HAB: 102.2 Novi, fol. 224–225. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 8 août 1653.

73 Voir HAB: 102.2 Novi, fol. 227–228. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 22 septembre 1653.

74 Cf. supra.

75 Cf. HAB: 102.2 Novi, fol. 155–156. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 30 décembre 1651.

76 Cf. supra.

77 Cf. HAB: 102.2 Novi, fol. 75–76. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 8 janvier 1650.

78 Cf. supra.

79 HAB: 102.2 Novi, fol. 155–156. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 30 décembre 1651.

80 HAB: 102.2 Novi, fol. 75–76. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 8 janvier 1650. Dans sa lettre Wicquefort cite quelques-unes des œuvres du théologien protestant notamment «un traité contre *Vindicias Hispanicis Chifflety*». Dans cette œuvre, il répond à Chifflet, qui attaquait la famille capétienne dans son «*Vindiciae Hispanicæ*».

du fait de la vacance du pouvoir et du départ de leurs propriétaires de Paris. Comme un certains nombres de manuscrits viennent du trésor des chartes on peut se demander si Pierre Dupuy, garde de la Bibliothèque du Roy, dont on sait qu'il connaissait l'agent ducal, ne lui a pas facilité la tâche. Quels qu'ils soient, ses contacts sont bien informés et ont su mettre à sa disposition un matériel de première main exceptionnel.

L'agent Wicquefort manifeste à plusieurs reprises l'ampleur de ses connaissances, en se faisant notamment fort de fournir à son maître des serviteurs dans des domaines très divers. Il lui propose ainsi début 1650 un jeune homme de 18 ou 19 ans, bien né mais tombé dans la misère, pour *apprendre la langue françoise* aux princes si le duc veut bien le prendre dans sa suite<sup>81</sup>. Ce professeur de langue est-il finalement engagé par Auguste? On n'en possède pas la certitude, la correspondance, comme les budgets ducaux restant muets sur ce point. D'après Robert Mandrou ce jeune noble *qui viendrait faire son apprentissage de la vie de Cour à Wolfenbüttel et en même temps pourrait servir de lecteur pour améliorer la connaissance de la langue française chez les jeunes princes héritiers*<sup>82</sup> est finalement agréé par le duc en tant que précepteur de ses fils. Plus tard, en 1651, le Hollandais propose au duc un maître à danser, un dénommé Pascal Bence, qui se fait payer une pension de 100 Rthl. mais renâcle à se rendre à Wolfenbüttel. Wicquefort est en effet obligé de le solliciter à de multiples reprises avant qu'il s'engage sur le chemin de l'Empire, et émet plusieurs fois la mauvaise opinion dans laquelle il le tient. Début janvier 1652, il constate ainsi que Bence n'est toujours pas parti et *qu'il pourroit bien manger son argent encore une fois*<sup>83</sup>, et finit par s'insurger de la manière déloyale avec laquelle le duc le traite en comparaison avec ce maître à danser fantôme:

*Je supplie treshumblement V. A. de considerer qu'il y a plus d'un an que j'ay avancé l'argent pour les M. S. que V. A. me paye a present, et que je suis obligé de paier de gros interests pour les sommes que j'emprunte, la ou V. A. ne fait point de difficulté d'avancer de l'argent a des gens qui le trompent impunement comme Bence, qui n'a jamais eu autre dessein, et j'en ay adverty V. A. laquelle m'avoit fait esperer une medaille il y a plus de deux ans, et au lieu de recompense je me vois miserable par le reculement des paiements*<sup>84</sup>.

Il semble que le dénommé Bence ait bien fini par arriver à Wolfenbüttel et remplir ses services de maître à danser, comme en témoigne la trace qu'il a laissé dans les budgets ducaux dans lesquels il apparaît au moins pour l'année 1653<sup>85</sup>.

Quelques mois plus tard, Wicquefort cherche à nouveau à placer un membre de son cercle social et propose au duc de prendre au service le fils d'un gentilhomme de ses amis affirmant: *il est fort bien fait, et danse bien et fait aussy des armes. Le pere lui donnera de quoy s'entretenir en sorte qu'il pourra faire honneur à V. A. a laquelle il ne demandera que la table. Il est aagé de 19 ans, et sa compagnie pourra etre profitable à*

81 HAB: 102.2 Novi, fol. 73–74. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 1<sup>er</sup> janvier 1650.

82 Cf. MANDROU, Abraham de Wicquefort et le duc August, (voir n. 4), p. 210.

83 HAB: 102.2 Novi, fol. 157. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 13 janvier 1652.

84 HAB: 102.2 Novi, fol. 174–175. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 12 juillet 1652.

85 NdsStArWf 17 Alt III Nr. 96, fol. 155.



*Messeigneurs les Princes*<sup>86</sup>. Son statut de représentant de l'Électeur de Brandebourg ainsi que de serviteur du duc de Brunswick et Lunebourg lui vaut donc un certain nombre de sollicitations qu'il tente de faire aboutir. Parallèlement sa longue connaissance de la vie parisienne comme son souci de faire montre de zèle et d'efficacité dans tous les domaines au service du prince, l'incitent à développer et à multiplier ses offres dans toutes sortes de marchandises auprès du duc Auguste. À l'occasion du prochain mariage du prince Rudolf August avec une comtesse de Barby, il propose au duc de lui fournir carrosses, habits et autre matériel à hauteur de 20 000 écus, l'informant qu'il a déjà procuré un carrosse au duc Guillaume de Brunswick et Lunebourg ainsi qu'à la reine de Danemark<sup>87</sup>. Ses factures comportent aussi la mention de tableaux et divers autres objets achetés pour les membres de la famille ducale. Ainsi il fait parvenir en mars 1651 *Quatre livres de musique dans la caisse N. 1 pour Madame*<sup>88</sup>, soit des partitions pour la duchesse Sophie Élisabeth. Quelques mois plus tôt en décembre 1650, Wicquefort a envoyé une liste portant comme en-tête: *Pourtraits suivants propre a mettre dans une bibliotheque qui sont a vendre*<sup>89</sup>. Elle consiste en 46 portraits de cardinaux, d'hommes d'Etat et d'hommes de lettres soit français (pour la majorité) soit italiens, pour un total estimé par Wicquefort à 940 livres tournois.

Auguste de Brunswick et Lunebourg s'est donc doté – en la personne d'Abraham de Wicquefort – d'un serviteur hors pair sur le plan de la fourniture en livres et en manuscrits. Particulièrement zélé il se lance dans des initiatives très heureuses pour l'enrichissement du fonds de l'édition française de la bibliothèque de Wolfenbüttel et amplifie la dimension universelle de celle-ci. Diplomate et observateur de la vie politique, il est à l'affût – pour son maître – des nouveautés qui reflètent la réalité de la vie dans le royaume de France. Il ne faudrait pour autant pas négliger le rôle initiateur qu'a pu jouer Auguste dans ce que nous considérons comme une réussite du mandat de Wicquefort. En effet si l'agent est le principal responsable de la copie des manuscrits, son maître l'a incité à certains achats: c'est le cas des ouvrages jansénistes. Il semble en effet que le duc Auguste avait une assez bonne connaissance des débuts de la querelle théologique et des positions des tenants de Jansenius comme de l'abbé de Saint-Cyran pour s'y intéresser de près, et chercher à acquérir les ouvrages qui s'y référaient. Wicquefort annonce ainsi dès avril 1649 *les cents polémiques entre les jansenistes et jesuites*, et prévoit en décembre de la même année de continuer l'acquisition de ces ouvrages de polémique, vraisemblablement en réponse à un questionnement du duc<sup>90</sup>. Quelques années plus tard, il continue d'acheter ce type d'ouvrages et à les proposer à son maître, signe vraisemblablement de l'intérêt qu'il a décelé chez celui-ci. En septembre 1652, il lui écrit ainsi: *J'ay aussi achepté plusieurs livres touchant la question de la grace pour et contre jansenius, il plaira a V. A. me faire*

86 HAB: 102.2 Novi, fol. 183–184. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 5 octobre 1652.

87 HAB: 102.2 Novi, fol. 80–81. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 24 septembre 1650. Dans cette lettre il informe également le duc du montant de ces deux carrosses: 800 écus pour celui du duc Guillaume, 1800 écus pour celui de la reine de Danemark.

88 HAB: 102.4 Novi, fol. 122. Facture de Wicquefort reçue à Wolfenbüttel le 25 mars 1651.

89 HAB: 102.4 Novi, fol. 133–134. Liste datée du 10 décembre 1650.

90 HAB: 102.2 Novi, fol. 55. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 16 avril 1649; et HAB: 102.2 Novi, fol. 65–66. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 4 décembre 1649.

*scavoir si je les feray relire ou non, et de quelles façon*<sup>91</sup>. Nul doute qu'un certain volontarisme du duc a vraisemblablement incité l'agent à acquérir pour lui les écrits, notamment pamphlétaires, de cette nouvelle controverse religieuse, et dans le même ordre d'idée les mazarinades circulant à partir de la fin de l'année 1648 dans Paris. Wicquefort a de ce point de vue, et contrairement à son appréhension de la dimension financière de son entreprise, relativement bien compris son maître, son goût pour le livre, son intérêt en faveur des débats politiques et religieux. Il lui fournit parallèlement une source de renseignements de premier ordre, qui constitue pour un prince relativement isolé du nord du Saint-Empire une véritable mine de nouvelles et agit également autant en tant qu'informateur qu'en tant que fournisseur de biens.

### 3. Un informateur au service des princes

Au service de deux princes germaniques, Abraham de Wicquefort a rempli une double mission: représenter l'Électeur de Brandebourg à la cour de France auprès du roi Louis XIV; agir en tant qu'intermédiaire politique, commercial et culturel entre le royaume de France et le Saint-Empire, spécialement auprès d'un prince curieux de toutes les connaissances et ne disposant pas des moyens financiers d'une grande puissance du temps. À ces deux princes le Hollandais sert la même »Gazette« hebdomadaire. Celle-ci propose un récit complet et précis des événements survenus à la cour de France à partir de 1646 (date d'entrée en fonction de Wicquefort au service de l'Électeur de Brandebourg) et jusqu'à la fin de son mandat auprès du duc Auguste. Elle consiste en l'envoi hebdomadaire de deux ou trois feuillets de format in-4; et présente ainsi une densité bien plus importante que les habituelles »nouvelles à la main« d'une page. Le style en est agréable et soigné, les informations variées, même si avant tout centrées sur le royaume de France d'abord au niveau politique, puis religieux et littéraire. Sa régularité est exemplaire<sup>92</sup>. C'est surtout à partir de l'étude du contenu de cette *Gazette* que l'on peut aborder la dimension politique des fonctions d'Abraham de Wicquefort au service du duc de Wolfenbüttel. Robert Mandrou a largement montré, dans la publication qu'il a faite d'une partie de cette »Gazette«, quelle était sa portée politique et sa dimension exceptionnelle pour un prince tel qu'Auguste. Bien que se focalisant sur la Fronde, il a également mis en valeur la multiplicité des événements relatés par le diplomate qui rentrait en écho à la grande curiosité du duc Auguste, disant de ce dernier:

*Il n'avait pas séjourné longtemps en France, mais avait été reçu par Henri IV; il était quelque peu fasciné par la puissance politique des rois de France et s'intéressait aux rouages de l'administration à la française; il était intrigué à la fois par la doctrine gallicane, dans la mesure où elle exprimait la prééminence du temporel sur le spirituel, et par le mouvement janséniste qui exprimait une résistance*

91 HAB: 102.2 Novi, fol. 181. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 21 septembre 1652.

92 Il n'en manque que six, pour 295 présentes conservées aux archives de Basse-Saxe à Wolfenbüttel: NdsStArWf 1 Alt 6, Nr. 98–103.

*sans faille et à l'ultramontanisme et aux excès de l'autorité civile dans le domaine religieux*<sup>93</sup>.

C'est dans la *Gazette* que le prince a vraisemblablement puisé sa connaissance des réalités du royaume de France et elle a su sans doute éveiller ou confirmer son intérêt dans de nombreux domaines. La querelle janséniste en est un des meilleurs exemples. Alors que, au paroxysme de la crise janséniste, Jean Beeck – successeur de Wicquefort – ne relate rien de la controverse autour des *Provinciales*<sup>94</sup> mais les achète lettre par lettre malgré l'interdiction royale<sup>95</sup>, le Hollandais fournit à la fois les ouvrages et les renseignements sur l'évolution de la querelle. Il suit ainsi en octobre 1649 l'élection du nouveau syndic de la Sorbonne – du Hallier – et l'opposition qu'elle suscite de la part des jansénistes soutenant le curé de Saint-André des Arts<sup>96</sup>; évoque l'assemblée du clergé de 1650 qui cherche

*l'accommodement de ceux qui preschent la grace suivant l'opinion de St Augustin soustenuë par Jansenus, cy devant Evesque d'Ypre, avec les Jesuites, et deput[e] pour cet effet sur la fin de la sepmaine passée l'Evesque de Bellay au Pere des Mares, le plus celebre predicateur que la France ait aujourd'huy*<sup>97</sup>.

Plus tard, en 1653, il consacre une partie de sa *Gazette* à la Bulle pontificale qui condamne une deuxième fois la doctrine janséniste<sup>98</sup>. Wicquefort montre alors la fermeté des positions jansénistes qui affirment

*qu'ils condamnent aussi bien que le Pape les propositions contenues en la Bulle, au sens que Pelagius et Calvin leur donnent, mais qu'ils les expliquent Chrestienement, et de mesme façon que St. Augustin les a expliquées. Ce qu'ils prétendent faire voir par un petit Livre qu'ils font imprimer, et que ce n'est pas contre eux que le Pape a fulminé son anatheme*<sup>99</sup>.

qui fait référence à la politique systématique – propre à de nombreuses controverses religieuses du XVII<sup>e</sup> siècle – de réponse écrite et éditoriale après chaque attaque. Abraham de Wicquefort ne se contente pas d'acquérir des ouvrages d'actualité pour

93 Voir WICQUEFORT, *Chronique* discontinuée (voir n. 4), p. 16.

94 Ce que Robert Mandrou lui reproche d'ailleurs assez, et à juste titre, même si – à notre sens – la portée de son action comme agent ducal serait à revaloriser. Ibid, p. 17.

95 Sur cet épisode particulièrement glorieux du mandat de Beeck, voir PERRIN, *Échanges culturels* (voir n. 3), p. 370–371; ainsi que Alice PERRIN-MARSOL, *Le livre et la circulation des idées. Le fonds janséniste de la bibliothèque de Wolfenbüttel au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, dans: *Bulletin du bibliophile* 2/2008 (à paraître).

96 NdsStArWf 1 Alt 6, Nr. 99, fol. 244 (*Gazette* du 8 octobre 1649) et fol. 252 (*Gazette* du 15 octobre 1649).

97 NdsStArWf 1 Alt 6, Nr. 100, fol. 151 (*Gazette* du 18 juin 1650).

98 Il s'agit de la Bulle *Cum occasione impressionis libri* publiée le 31 mai 1653 par le pape Innocent X, et qui, par les réactions qu'elle suscite, matérialise la division religieuse des catholiques français autour de la question de la grâce.

99 NdsStArWf 1 Alt 6, Nr. 103, fol. 167<sup>v</sup>° (*Gazette* du 11 juillet 1653).

le duc Auguste, il lui fournit également les clefs pour les comprendre. De la même manière, par son récit au jour le jour de la Fronde, il ne fait qu'éclairer les pamphlets qu'il fait livrer en masse à Wolfenbüttel et qui – sans la »Gazette« – seraient apparus bien isolés et étrangers dans ce territoire germanique. Au-delà donc de sa fonction de fournisseur d'objets de connaissance que sont les livres, le diplomate se révèle un informateur politique particulièrement pédagogue.

Le duc Auguste a-t-il cherché à utiliser plus largement les services de Wicquefort à des fins politiques? Un tel aspect n'apparaît pas réellement dans l'engagement de l'agent de janvier 1648. Toutefois, la position officielle de Wicquefort comme résident de l'Électeur de Brandebourg en France a joué un rôle non négligeable dans le choix de ce serviteur. Nul doute qu'Auguste est conscient que son statut de diplomate, de représentant politique du Brandebourg peut faciliter sa tâche comme agent libraire et nouvelliste, lui donnant un statut officiel à la cour, la possibilité de nouer des contacts dans les hautes sphères du pouvoir et une position privilégiée d'observateur des dessous de la vie politique du moment. Que dire par contre de la stature officielle de Wicquefort au service du duc Auguste? Dans une lettre du 14 février 1648, l'agent – qui vient d'arriver à Paris trois jours auparavant – affirme au duc qu'il n'a pas encore eu d'audience avec *Leurs Majestez et le cardinal Mazarin*, répondant vraisemblablement à une demande du duc à ce sujet<sup>100</sup>. Il semble évident que son maître cherche alors à ce que son agent soit reconnu officiellement à la cour comme son représentant<sup>101</sup>, signe de sa réintégration dans la vie politique internationale et de sa volonté de rapprochement avec la principale puissance du temps. Comme son successeur, Wicquefort a sans doute d'abord joué le rôle d'intermédiaire entre le duc et la cour de France pour la transmission de lettres, et peut-être parfois, la résolution d'affaires particulières<sup>102</sup>.

Il est certain qu'il a également cherché à jouer un rôle de censeur et d'initiateur politique auprès des enfants du duc Auguste. Dès le début de sa correspondance, il émet en effet le vœu de voir le prince aîné Rudolf August partir en voyage<sup>103</sup>, voire venir à Paris<sup>104</sup>. Peine perdue, l'héritier du duché, s'il quitte Wolfenbüttel pour un séjour à Celle, n'entreprend pas de Grand Tour en Europe. Plus tard et après sa disgrâce, Wicquefort revient à la charge et regrette que le jeune duc Anton Ulrich,

100 HAB: 102.2 Novi, fol. 13–14. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 14 février 1648.

101 Ce statut de représentant à caractère politique semble de fait reconnu à Wicquefort durant le temps de son mandat. Cf. L. BITTNER et L. GROSS (dir.), *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden*, Tome 1: (1648–1715), Berlin 1936, p. 91.

102 Jean Beeck a ainsi participé à l'affaire du »remariage français« du duc Christian de Mecklembourg, beau-frère par son premier mariage (avec Christine Marguerite, une sœur de la duchesse Sophie Élisabeth) du duc Auguste. Ayant abandonné sa première épouse qui s'est réfugiée à Wolfenbüttel il envisage un remariage à la cour de France, ce que Beeck relate entre mars 1663 et juin 1665 dans ses lettres au duc et à la duchesse. Il s'entremet également auprès des détracteurs du remariage du duc de Mecklembourg avec la duchesse de Châtillon et sert d'intermédiaires entre ceux-ci et le duc Auguste pour le versement de certaines pièces au dossier à charge. Cf. HAB: 87 Novi. Correspondance de Beeck avec le duc Auguste; et PERRIN, *Échanges culturels* (voir n. 4), p. 193–195.

103 HAB: 102.2 Novi, fol. 15–16. Lettre de Wicquefort à de Cram, gouverneur de Rudolf August du 12 juin 1648.

104 HAB: 102.2 Novi, fol. 29–30. Lettre de Wicquefort à de Cram du 11 septembre 1648.

arrivé à Paris pour un long séjour, n'ait pas accepté ses services. N'étant pas au courant des usages de la cour, il risque de commettre bien des impairs, craint-il, citant pour exemple une visite désastreuse en ce sens du duc de Modène à Paris<sup>105</sup>. C'est finalement Jean Beeck qui sert de »réfèrent« au prince et s'occupe des suites de son séjour, notamment de l'envoi des multiples marchandises qu'il a acquises dans le royaume. Quelques années plus tard, le même Beeck reçoit même chez lui pendant quelques semaines le fils cadet du duc Auguste, Ferdinand Albrecht, et sert d'intermédiaire entre lui et son père comme entre lui et la cour. Il semble donc que les vellétés de Wicquefort de jouer un rôle de représentant plus important que celui d'agent libraire – qui reste sa principale fonction – n'aient pas porté ses fruits: question d'époque (les troubles de la Fronde ne favorisent pas l'attention de la France à l'égard d'une principauté allemande telle le duché de Wolfenbüttel), mais aussi d'ambitions politiques de la part du duc Auguste. Après 1656 l'état des lieux se modifie, et profite à Jean Beeck<sup>106</sup>!

La tâche principale de Wicquefort sur le plan politique a donc d'abord été celle d'un informateur hors pair sur toutes les questions traversant la vie politique française, ainsi que d'un fournisseur éclairé d'ouvrages politiques, de papiers diplomatiques et de pamphlets du temps. En cela il a durablement influencé la perception que le duc avait du royaume de France et des enjeux politiques et stratégiques de cette puissance. Au vue de cette mission réussie, la fin du mandat de Wicquefort paraît particulièrement cruelle pour l'agent!

## Épilogue

Le contrat entre Auguste et le Hollandais précisait les termes de fin hypothétique de leur relation: un préavis de trois mois de l'une ou de l'autre des parties. Auguste s'en sert durant l'année 1653 puisqu'en août il fait savoir à son agent qu'il ne désire plus qu'il le serve et lui ordonne donc de cesser ses envois de livres et de manuscrits. Cette rupture fait suite à de nombreux tracasseries de la part du duc qui fait observer son agent dès l'année 1652, ce qui provoque la colère de ce dernier:

*L'ont dit icy que V. A. a donné l'ordre de s'enquerir combien de gens j'employe, surquoy je puis donner a V. A. la satisfaction qu'elle demande, sans me commetre avec des personnes que le seul respect que j'ay pour V. A. m'oblige a épargner, quoy qu'ils me traittent mal. Je n'en ay qu'un seul chez moy qui travaille aux M. S. [manuscrits], les autres travaillent tous a la journée, sous cinq personnes qui en ont la direction. Si V. A. désire scavoir de quelle façon ils*

105 HAB: 102.3 Novi, fol. 186–187. Lettre de Wicquefort au duc Auguste de janvier 1656 (la date précise n'est pas connue, l'original étant perdu).

106 Ce n'est d'ailleurs qu'après 1656 que l'on trouve des envoyés occasionnels du roi de France auprès du duc de Wolfenbüttel, le premier – le comte de Wagnée – se déplaçant pour les tractations autour de la Ligue du Rhin en novembre 1658. Cf. BITTNER, GROSS (dir.), Repertorium (voir n. 92), p. 211. Notons néanmoins un paradoxe: alors que Jean Beeck paraît avoir eu beaucoup plus de charge politique et de représentation que Wicquefort, il ne figure pas sur la liste des envoyés diplomatiques de l'ouvrage de L. Bittner et L. Gross!

*agissent je les nommeray, afin qu'elle scache que tout mon procédé est fort droit et sincere*<sup>107</sup>.

Les relations ne se sont donc pas améliorées et, en réaction au congé qu'il reçoit du duc, Wicquefort lui demande alors de lui régler les derniers 100 thaler qui lui sont dus au 1<sup>er</sup> juillet 1653<sup>108</sup>, c'est-à-dire la moitié de sa pension annuelle: l'agent prend ainsi acte de la fin du contrat. Cette somme, ainsi qu'un certain nombre de paiements en retard, constituent une source de tensions entre les deux hommes et alimentent la suite de leur correspondance. Tout le mandat de Wicquefort est – on l'a vu – marqué par ces conflits financiers avec le duc. Les relations entre les deux hommes se dégradent en effet dès 1651 pour des raisons financières: les retards de paiement de la part du duc, chroniques, qui grèvent le crédit de son agent; les sommes élevées des factures de ce dernier, qui exaspèrent son maître participent à une recrudescence des tensions<sup>109</sup>. Les plaintes de l'agent s'expriment d'abord sur un ton relativement mesuré, par des demandes de paiement, des représentations des difficultés dans lesquelles Auguste et ses délais de paiement le mettent. Il se défend vigoureusement de chercher à spolier le duc:

*Si Votre Altesse croit que j'en aye usé autrement ou que j'aye voulu chicaner pour mes intérêts particuliers, mon innocence en souffre, de laquelle je prends Dieu à témoin. Cependant cela me fait un tort qui ne se peut pas dire et ruine le peu de crédit que j'avais icy*<sup>110</sup>.

Wicquefort joue également sur le registre pathétique: *Je suis contraint de dire que ma femme et mes enfants me reprochent que je leur ay osté le pain de la bouche pour servir Votre Altesse. Je me ruine d'ailleurs par les intérêts que je suis obligé de payer d'un pour cent par mois*<sup>111</sup>. Ses invectives ne provoquent aucun changement dans l'attitude du duc, et leur échec exaspère un peu plus l'agent. Le ton monte même jusqu'aux menaces, l'agent se plaignant des *mauvais traitement[s]*<sup>112</sup> que lui inflige Auguste. Après en avoir appelé à la justice divine, le résident du Brandebourg espère en celle des hommes, notamment en la pression et la puissance de son autre maître à Berlin. Dans l'année 1653, il menace ouvertement le duc: *Le Roy et S. A. Electorale mon maistre, qui ont interest a ce que je subsiste icy avec honneur prieront V. A. de me faire justice sur ses lettres propres, si ce la ne sert a rien j'employeray d'autres moiens*<sup>113</sup>. Ces *autres moiens* non précisés dans cette lettre et dans celles qui suivent, constituent vraisemblablement un effet d'annonce de la part de l'agent, essayant par tous les moyens d'amener Auguste à reconsidérer son attitude. La menace ne semble pas avoir

107 HAB: 102.2 Novi, fol. 159–160. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 10 février 1652.

108 HAB: 102.2 Novi, fol. 224–225. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 8 août 1653.

109 Robert Mandrou a largement étudié cette tonalité du mandat de Wicquefort. Cf. MANDROU, Abraham de Wicquefort (voir n. 4), p. 207–209.

110 HAB: 102.2 Novi, fol. 146–147. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 21 octobre 1651.

111 HAB: 102.2 Novi, fol. 169. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 29 mai 1652.

112 HAB: 102.2 Novi, fol. 222. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 25 avril 1653.

113 HAB: 102.2 Novi, fol. 214–215. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 28 février 1653.

payée, peut-être du fait d'un manque de soutien de l'Électeur – et *a fortiori* du roi de France –, peu enclin à se brouiller avec son cousin de Brunswick pour une question aussi minime, et comme le montre la répétition des menaces de la part de l'agent<sup>114</sup>. Une année plus tard, en avril 1654, Wicquefort entreprend un voyage dans l'Empire afin de rencontrer l'Électeur à Berlin. Il espère à cette occasion pouvoir se défendre *de visu* et prouver son honnêteté à Auguste: l'agent a en effet obtenu de la part de l'Électeur l'autorisation de se rendre à Wolfenbüttel<sup>115</sup>. La rencontre n'eut vraisemblablement jamais lieu et la rupture est définitivement consommée dans l'année 1654. Le règlement des caisses non payées et celui de la pension de l'agent s'étalent néanmoins encore jusqu'en 1656<sup>116</sup>! Wicquefort tente pourtant de regagner les bonnes grâces d'Auguste à diverses reprises, en lui proposant ses services – notamment par l'intermédiaire de son successeur, Jean Beeck.

Malgré cette fin de mandat chaotique, quel bilan peut-on tirer du mandat d'Abraham de Wicquefort comme agent au service du duc Auguste de Wolfenbüttel? Sur le plan des livres et de l'enrichissement de la bibliothèque, il a constitué un serviteur de premier plan, permettant le développement du fonds des ouvrages en langue française mais également des éditions venues de Paris en très peu de temps (1648–1653). Sur-tout il a posé la pierre d'une exceptionnelle collection de manuscrits inédits qui ont fait – jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle – la richesse de la *Bibliotheca Augusta*. Concernant les nouvelles, il a fourni à son maître et à l'entourage de celui-ci une mine de renseignements sur la France de la Fronde, démêlant pour le duc avec sérieux et une réelle objectivité les écheveaux des troubles parisiens et provinciaux, et attirant son attention sur des phénomènes éditoriaux majeurs: le développement du pamphlet politique et son impact sur une opinion publique en construction<sup>117</sup>. Sa chute, due essentiellement à une mauvaise appréhension des capacités financières du duc de Wolfenbüttel ne doit pas masquer la réussite de ce diplomate érudit, fin connaisseur de la vie politique du royaume de France, qui a fourni – avec son successeur – le cœur du fonds de langue française de la *Bibliotheca Augusta*.

114 HAB: 102.2 Novi, fol. 217. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 21 mars 1653.

115 HAB: 102.2 Novi, fol. 241–242. Lettre de Wicquefort au duc Auguste du 22 mai/2 juin 1654.

116 Après la rupture entre les deux hommes, on trouve néanmoins encore quelques lettres de l'agent pour le règlement de la caisse N.11 payée en août 1655 (HAB: 102.2 Novi, fol. 247–248), et celui de la pension de l'agent, qu'il réclame encore en janvier 1656 (HAB: 102.3 Novi, fol. 186–187).

117 Sur ces questions, voir notamment – pour la période antérieure – Hélène DUCINI, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Paris 2003.